



## La préfecture s'ouvre à l'International

Le 2 octobre 2006, la Préfecture de la région Champagne-Ardenne et de la Marne a reçu un groupe d'étudiants internationaux en voyage d'étude dans le département. Axé sur le « Développement et l'aménagement intégré des territoires », ce voyage était organisé par le Museum National d'Histoire Naturelle, l'Université de Montpellier 2, et l'Institut National Agronomique, et coordonné par la Commission française pour l'UNESCO.

Après une présentation sur le thème de « l'Etat territorial », la délégation, composée d'une dizaine d'étudiants venus d'horizons divers, a pu débattre librement de la déconcentration administrative.

Les étudiants, faisant montre d'une solide culture de l'organisation administrative française, ont été sensibilisés en particulier aux rôles respectifs des services préfectoraux et services déconcentrés, à la problématique de la modernisation de l'administration, aux expérimentations menées sur le territoire français et aux spécificités marnaises.



## Journées de la Police Nationale

Dans le cadre des journées de la police nationale, l'école nationale de police de Reims a ouvert ses portes au public le mercredi 11 octobre 2006.



A l'invitation de Nathalie BERNARD-GUELLE, la directrice de l'E.N.P, Jules Armand Aniambossou, directeur de cabinet du préfet de région a inauguré cette journée en présence de Madeleine SIMONCELLO, procureur de la république de Reims, des directeurs des différents services de police de la région, des représentants de l'éducation nationale, des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie nationale, de la mission locale pour la jeunesse, de la police municipale, de la société VEDIOR-BIS et d'élus locaux..

500 personnes, essentiellement des jeunes scolaires, ont pu découvrir les activités des services opérationnels de police (brigade canine, formation motocycliste urbaine, identité judiciaire de REIMS) ainsi que les formations dispensées à l'école de police (self-défense, parcours professionnel de police et gestes techniques professionnels).

Le stand de tir, où les différentes armes de la police étaient présentées, et le simulateur de prise de décisions ont particulièrement intéressé le public.

qué avec le public les financements possibles et notamment le fonds de garantie pour l'initiative des femmes (FGIF). Les porteurs de projet ont présenté les réussites et difficultés rencontrées pour obtenir des soutiens financiers. Les femmes chefs d'entreprises ont mis l'accent sur la difficile articulation des temps de vie privée et de vie professionnelle.

La délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité a également participé au Forum de la création et de la reprise d'entreprise "Créa Reims Forum". Au cours de ce forum, l'offre rémoise en matière de formation, d'accompagnement, de conseil, d'implantation, d'aide à l'innovation a été présentée sur de nombreux stands.

### CONTACT :

Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) - Tel : 03 26 26 13 10  
marie-christine.noel@champagne-ardenne.pref.gouv.fr

## Entreprendre au féminin

En Champagne-Ardenne, les femmes représentent 51 % de la population et 45 % de la population active. La part des femmes parmi les créateurs d'entreprise est beaucoup plus faible. Elle est de 31% et n'a pas évolué depuis huit ans [ France : 29.8%].

Pour mieux informer les femmes, une rencontre/débat - organisée dans le cadre du « mois de la Création et de l'Innovation » - a eu lieu le 17 octobre dernier à l'A.F.P.A. de Reims.

Plus de 80 femmes, créatrices d'entreprises potentielles, ont pu dialoguer avec des femmes chefs d'entreprise de différents secteurs d'activité et rencontrer les membres du réseau CREA à Reims. Après un état des lieux présenté par l'INSEE, les participants ont tenté de répondre à cette question « est-il plus difficile de créer ou reprendre une entreprise lorsqu'on est une femme ? » Femmes chefs d'entreprise, banquiers, coopérative d'activité et d'emploi, comité de bassin d'emploi, représentants de chambres consulaires et déléguée régionale aux droits des femmes ont évo-



BULLETIN D'INFORMATION DES SERVICES DE L'ETAT

NUMERO 6 - DECEMBRE 2006

# Lettre de l'Etat

## Éditorial

### de l'Etat dans la Marne

Quelques mois après mon arrivée dans le département de la Marne, je mesure le chemin parcouru. J'ai appris à vous connaître. J'ai découvert les richesses et potentialités, humaines et économiques, de ce département. Je vous ai écoutés avec la plus grande attention afin de guider ma volonté d'agir là où les besoins et les espoirs sont les plus forts.

Cette fin d'année est l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée, mais également de prendre la mesure des enjeux à venir et défis à relever. Un regard rétrospectif sur l'année écoulée me porte à souligner un bilan encourageant en matière de délinquance et de sécurité routière. Toutefois ces avancées méritent amplement d'être confortées, et je m'y emploierai. La hausse des violences aux personnes et des accidents mortels sur les routes marnaises demeurent intolérables.

L'année 2007 s'annonce particulièrement riche. De nombreux projets initiés en 2006, devraient être concrétisés en cette année 2007. La cohésion sociale demeure un axe central de l'action de l'Etat dans la Marne. Les contrats urbains de cohésion sociale, aujourd'hui en voie de finalisation, constitueront à partir de 2007, un outil privilégié d'amélioration des conditions de vie dans les quartiers les plus défavorisés des villes marnaises. Mon regard se porte également sur la mise en place récente du service civil volontaire, vecteur idoine d'une meilleure intégration sociale des jeunes, et outil susceptible de répondre avec souplesse et rapidité à leur souhait de contribuer au renforcement du lien social.

A votre contact, j'ai pu prendre tout le mesure des attentes que vous nourrissez à l'égard de la politique de cohésion sociale mise en œuvre par l'Etat en partenariat avec les collectivités et avec l'appui indispensable des acteurs de la société civile. Je m'attacherai à y répondre au mieux, en y consacrant mon temps, ma compétence et en m'appuyant sur la conviction inébranlable qu'un Etat efficace est un Etat à l'écoute et au service de ses citoyens.

L'année 2007 sera une année de projets portés par une volonté prononcée d'anticiper sur les évolutions à venir et les besoins de demain, mais aussi de hiérarchiser l'intervention de l'Etat en fonction des priorités. Le Contrat de projets Etat-Région qui a vocation à prendre le relais du Contrat de plan 2000 - 2006 incarne cette logique de projets et d'investissement pour l'avenir.

La culture de la performance et de l'évaluation en continu imprègne de façon croissante l'intervention de l'Etat, et je m'attacherai à ce que la Marne soit un département chef de file en ce domaine.

Je vous laisse découvrir, au fil de votre lecture, d'autres aspects des actions menées par l'Etat dans la Marne. Je profite de cette tribune pour présenter à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette année 2007 que je souhaite riche en initiatives solidaires, en innovations et en attentes satisfaites.

*R. Deslandes*

Philippe DESLANDES

Préfet de la Région Champagne-Ardenne,  
Préfet de la Marne



### sommaire

#### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Les fonds européens en 2007-2013
- Le contrat de projets Etat-Région

P. 2-3

#### COHESION SOCIALE

- Le service civil volontaire...
- Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale

P. 4-5

- Les 90 ans de l'ONAC

P. 6

- La Préfecture de la Marne, roule au bio-éthanol
- Et si c'était vrai...

P. 7

- La Préfecture s'ouvre à l'International
- Entreprendre au féminin
- Journées de la Police Nationale

P. 8





# Aménagement du territoire

## Les Fonds Européens en 2007-2013 : une nouvelle donne pour la Marne

Avec l'élargissement, la politique régionale de l'Union européenne est devant un défi sans précédent : réduire les disparités, qui se sont accrues avec l'entrée de dix nouveaux Etats membres, en consacrant une large partie des financements aux Pays d'Europe Centrale et Orientale.

Des besoins importants subsistent néanmoins sur les territoires de l'ancienne «Europe des Quinze», notamment en Champagne-Ardenne, qui continueront de bénéficier de fonds européens pour la période 2007-2013.

Toutefois, les objectifs seront recentrés sur un nombre limité de priorités afin de faire jouer pleinement le rôle «d'effet levier» aux fonds européens et de contribuer ainsi au processus de «Lisbonne-Göteborg» qui fixe des orientations politiques fortes visant à dynamiser la compétitivité européenne tout en assurant la cohésion sociale et le développement durable

### UN NOUVEL OBJECTIF 2 POUR 2007-2013 : PRIORITÉ À LA «COMPÉTITIVITÉ RÉGIONALE ET À L'EMPLOI»

L'Union européenne souhaite mettre principalement l'accent sur les thèmes suivants :

- la recherche et l'innovation, priorités principales, en soutenant le développement des centres de recherche, en favorisant la compétitivité des entreprises par l'innovation (PME, . . .), en aidant à la reconversion des territoires en crise ;
- l'emploi, en encourageant la formation des travailleurs et demandeurs d'emplois, en promouvant l'égalité des chances dans l'accès au marché du travail ;
- l'environnement et la prévention des risques, en adaptant les activités de production et de transport, en protégeant les

sites naturels, en privilégiant les politiques énergétiques soucieuses de l'impact économique et environnemental ;

- la prise en compte de la dimension urbaine, en liant la revitalisation des quartiers en difficulté à la dynamique de développement de l'agglomération, comme de la dimension rurale, en veillant à la diversification de l'économie, à l'attractivité de ces territoires pour les forces vives et leur population ;
- l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication, en proposant de nouvelles formes de services aux entreprises et à la population ;

### UNE ENVELOPPE CONSÉQUENTE POUR LA CHAMPAGNE-ARDENNE

Les discussions sur le budget européen pour 2007-2013 ont permis de garantir à la France de réels moyens financiers pour faire émerger des projets à forte valeur ajoutée, cofinancés par l'Union Européenne. En effet, ce sont, pour l'objectif « compétitivité régionale et emploi », près de 9 milliards d' de fonds européens qui ont été consentis à la France (soit un maintien de 75% des crédits par rapport à 2000-2006). Une enveloppe de 238 millions d' , soit l'équivalent de 80% des crédits de la période actuelle a été attribuée à la Champagne-Ardenne. L'Europe reste ainsi un partenaire majeur du développement de notre région ! A noter que le Préfet de Région sera, comme pour la période précédente, l'autorité chargée de la gestion du Programme Objectif 2.

### UNE NOUVEAUTÉ POUR LA MARNE : LA FIN DES ZONAGES

La nouvelle politique régionale européenne consacre la fin du zonage. Le département de la Marne sera le principal concerné par cette nouveauté en Champagne-Ardenne. En effet, à la différence des trois autres départements de la région, seul un tiers de la Marne était éligible aux fonds européens en 2000-2006 (Est marnais, Vitry-le-François et Sainte-Menehould). La disparition des zonages va donc permettre à d'autres villes du département de développer des projets avec l'aide de l'Union Européenne (Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay et Sézanne notamment).

Pour plus d'informations,  
consultez l'Espace Europe sur :  
[www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr](http://www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr)



# Aménagement du territoire

## 2007-2013 : une nouvelle période, le contrat de plan Etat-Région devient contrat de projets

Les contrats de plan Etat-Région s'achèvent cette fin d'année. Les contrats de projets prennent le relais. Si la logique partenariale entre l'Etat et la Région demeure inchangée, la philosophie et le périmètre des contrats de projets diffèrent quelque peu de leurs prédécesseurs.

Un premier état des lieux de la configuration du prochain contrat de projets Etat-Région en Champagne-Ardenne peut d'ores et déjà être dressé et marque une volonté de s'orienter vers :

- des objectifs plus clairs ;
- des contenus plus resserrés ;
- des projets mieux étudiés ;
- un partenariat plus efficace avec les conseils régionaux et les autres catégories de collectivités territoriales parties prenantes aux projets ;
- une meilleure garantie du respect des engagements de l'Etat programmés en fonction des budgets opérationnels de la LOLF.

Les projets d'investissement de dimension nationale, susceptibles de créer des effets d'entraînement importants pour les économies régionales, seront privilégiés et concerneront :

- la compétitivité et l'attractivité des territoires,
- la dimension environnementale du développement durable,
- la cohésion sociale et territoriale.

Sur chacun de ces volets, la région Champagne-Ardenne et le département de la Marne, ont des ambitions et donc des pro-



jets à proposer. Le projet de stratégie régionale, adressé par le Préfet de la région Champagne-Ardenne à la DIACT\* propose entre autres :

- un ambitieux programme de soutien à la recherche et notamment à la valorisation des agro ressources et des matériaux, dans le droit fil de la stratégie soutenue par le pôle de compétitivité «industries et agro ressources»,
- un accompagnement particulier des filières élevage et sylvicole,
- la poursuite d'investissements importants pour l'attractivité régionale dans les domaines universitaire et culturel,
- des investissements en matière de prévention des risques naturels, comme ceux relatifs aux inondations . . . .

En juillet, le Premier ministre a remis au Préfet de la Région Champagne-Ardenne un mandat de négociation qui valide les principales orientations et prévoit une dotation de 174,8 M€, auxquels s'ajoutent les moyens consacrés au niveau des projets interrégionaux liés notamment aux travaux de prévention des inondations, soit au total de l'ordre de 190 M€ en tenant compte des travaux qui seront réalisés dans la région au titre des plans Seine et Rhin-Meuse

Le Conseil régional a accepté d'entrer dans une phase active de négociation lors de la session plénière du 18 septembre sous réserve d'une part que soit dressé un bilan prospectif de réalisation du CPER 2000-2006 et d'autre part que les priorités de la Région soient pleinement intégrées aux négociations.

Ces deux conditions sont aujourd'hui remplies dans la mesure où :

Le bilan partagé a été établi. Au total, les engagements de l'Etat seront de l'ordre de 82 % à fin 2006 par rapport à l'ensemble des crédits contractualisés en 2000.

Les échanges qui ont eu lieu entre services de l'Etat et services du Conseil Régional ont conduit le Préfet de la région Champagne-Ardenne à formuler des propositions d'ajustements auprès des services du Premier ministre.

Cette validation devrait intervenir prochainement et permettra de poursuivre l'élaboration du contrat de projet en concertation et avec l'approbation du Conseil Régional.

Sous réserve que cette dynamique positive se poursuive et grâce à l'effort de tous, le Contrat de projets Etat/Région pourrait être conclu dès le début de l'année 2007.

\* Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, ex DATAR.



## Cohésion sociale Le service civil volontaire...

Souhaité par le Président de la République afin d'inciter les jeunes de notre pays à s'engager dans une démarche à la fois civique et professionnelle, ce service civil doit permettre aux jeunes volontaires de recevoir et de transmettre le sens des valeurs républicaines, de compléter leur propre formation et de préparer leur avenir et leur place dans la société.



Créé par la loi du 31 mars 2006, le service civil volontaire est opérationnel depuis septembre. Il est destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, qui souhaitent s'engager dans une mission en faveur de l'intérêt général sur le territoire national ou à l'étranger. Cette mission se déroule sur une période déterminée : six, neuf ou douze mois, à raison d'au moins 26 heures par semaine.

Le dispositif vise, par ailleurs, à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en leur permettant de compléter leur expérience et leur formation. Ils peuvent, en particulier, intégrer différents corps de métier : défense, police, environnement, santé, culture et secteur associatif.

Une aide financière pour le jeune est prévue et les structures d'accueil sont défrayées.

Toute personne morale de droit public ou de droit privé, ayant une mission d'intérêt général ou d'insertion professionnelle peut demander l'agrément au titre du service civil volontaire.

Ce peut donc être une association, une collectivité locale, un établissement public, une entreprise publique, dès lors qu'elle poursuit un objectif d'intérêt général et obtient l'agrément de service civil volontaire (c'est-à-dire offre une mission d'intérêt général enrichie des 3 obligations propres au service civil volontaire, que sont le tutorat, la formation aux valeurs civiques et l'accompagnement à l'insertion professionnelle).

Cet agrément est délivré par l'agence nationale pour la cohésion sociale et pour l'égalité pour trois ans.

Ce nouveau dispositif, a été présenté aux jeunes et aux associations, collectivités locales, établissements publics ou entreprises publiques qui peuvent les accueillir, lors d'une **journée d'information organisée le 15 novembre.**

**Direction régionale de l'Agence nationale pour la cohésion sociale**  
**Place Pierre Barbier**  
**13 bis, rue Carnot**  
**51000 Chalons en champagne**  
**Tél. 03.26.21.85.50**

**Centre Régional Information Jeunesse Champagne-Ardenne**  
**41, rue de Talleyrand**  
**à Reims**

**Point Information Jeunesse Mission Locale**  
**6, place des quatre fils Aymon**  
**à Châlons-en-Champagne**

**Bureau Information Jeunesse - Déclit**  
**5, place des Arcades**  
**à Epernay**

**Point Information Jeunesse Mission Locale Espace Mendès France**  
**18 rue Marabais**  
**à Vitry-le-François**

**Point Information Jeunesse PAIO Ecole Buirette - Rue Renard**  
**à Sainte-Ménéhould**



## Cohésion sociale Contrats urbains de cohésion sociale : un nouveau cadre contractuel pour la politique de la ville

A partir de 2007, la politique de la ville s'inscrit dans un nouveau cadre contractuel entre l'Etat, la ville et les partenaires souhaitant s'y associer (collectivités territoriales, institutions, associations représentatives, bailleurs, etc.). Les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) prennent la relève des contrats de ville dont les apports incontestables mais également les limites ont été mis en lumière au cours des deux dernières générations successives (1994-1999 puis 2000-2006).

Dans le département de la Marne, les villes de Reims, de Châlons-en-Champagne, d'Epernay, de Vitry-le-François et de Sainte-Ménéhould sont concernées. Il s'agit d'une première pour la ville de Sainte-Ménéhould qui n'avait jusqu'à présent jamais fait l'objet d'un contrat de ville, et qui bénéficiera de mesures de prévention dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale à venir.

Si les objectifs poursuivis demeurent identiques (l'amélioration de la vie quotidienne en milieu urbain, la promotion de l'égalité des chances, le développement du lien social, etc.), le CUCS représente bien davantage qu'un nouvel acronyme dans le paysage administratif, et la démarche est résolument novatrice.

Novatrice tout d'abord au travers une logique de priorisation à la fois géographique et thématique des actions à mener. Le contrat urbain de cohésion sociale repose ainsi sur une analyse territoriale des besoins. Une géographie d'intervention prioritaire est élaborée sur chaque ville. Les quartiers ainsi sélectionnés sont répartis en trois catégories selon l'intensité de l'intervention sollicitée. Le contrat urbain de cohésion sociale se décline parallèlement en priorités thématiques selon les cinq axes suivants : habitat et cadre de vie, accès à l'emploi et développement économique, réussite éducative et égalité des chances, accès à la santé, citoyenneté et prévention de la délinquance.

Novatrice encore du fait de la mise en œuvre d'un partenariat triennal, permettant aux associations bénéficiaires d'inscrire leur action dans un temps plus long et de jouir d'un plus grand confort de gestion. Conclut pour trois, les contrats urbains de



cohésion sociale seront reconductibles sur la période 2010-2012. Cette nouvelle souplesse a pour corollaire une évaluation poussée de l'efficacité des actions menées et de l'utilisation des crédits accordés par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Novatrice enfin dans les modalités de contractualisation, plus transparentes et plus ouvertes. Le processus de sélection des bénéficiaires débute ainsi par le lancement d'un appel à projets offrant aux associations souhaitant candidater une information aussi exhaustive que possible sur les démarches à suivre et le calendrier auquel se conformer.

Dans le département de la Marne, cet appel à projets a déjà été lancé pour la ville de Châlons-en-Champagne. Une opération similaire doit être menée dans le courant du mois de décembre sur les villes de Reims, Epernay, Vitry-le-François et Sainte-Ménéhould.

Au vu des enjeux, essentiels et nombreux, en matière de cohésion sociale, l'enveloppe financière de l'Etat pour la seule année 2007 sera supérieure à celle de 2006, année record en matière de crédits accordés par l'Etat au titre de la politique de la ville.



## Les 90 ans de l'Office National des Anciens Combattants



90 ans après les grandes Batailles de Verdun et de la Somme, l'anniversaire de l'ONAC est l'occasion de rappeler que la politique de mémoire est un axe prioritaire de l'action du ministre délégué aux Anciens combattants.

### 90 ans d'action

L'Office national des anciens combattants a été créé en 1916 pour favoriser la réinsertion des invalides de guerre. Il est donc conçu pour reconnaître et réparer les préjudices subis. Aujourd'hui, cet établissement public autonome, sous tutelle du ministère chargé des Anciens combattants, compte plus de 4 millions de ressortissants, dont près de 33 000 vivent dans le département de la Marne.

Sa tâche majeure est d'entretenir la mémoire collective et de véhiculer les valeurs qui ont poussé à l'engagement.

### Un festival de mémoire

Afin de marquer d'une manière originale le 90ème anniversaire de la création de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le Service Départemental de la Marne a organisé un festival de

mémoire couvrant tous les conflits armés du 20ème siècle et ceux actuellement en cours.

Expositions, conférences, films, défilés et spectacles de rues ont été organisés dans la Marne pour mieux faire connaître au public les missions de l'Office, et valoriser la mémoire collective.



**CONTACT :**  
Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.  
8, quai Notre-Dame - BP 90069  
51006 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex  
Tél. : 03.26.65.17.60.  
Télécopie : 03.26.21.07.64.  
Courriel : jean-daniel.courot@onacvg.fr



## La Préfecture de la Marne, 1<sup>re</sup> préfecture de France à se doter d'un véhicule au bio-éthanol

Premier site expérimental pour le bioéthanol, la Marne est à ce jour le seul département équipé d'une pompe E85. Le 1er juin dernier, François Loos, ministre délégué à l'Industrie, avait officiellement délivré au département l'autorisation d'expérimenter le bioéthanol. Une première flotte de véhicules Flex Fuel a été mise en service par le Conseil général de la Marne pour une expérimentation de douze mois. Depuis le 23 novembre, c'est au tour de la Préfecture de se doter d'un véhicule propre.

La Marne est en effet l'un des premiers producteurs de plantes de grandes cultures. Or, dans un contexte de fluctuations et de mutations des marchés, les acteurs locaux se sont mobilisés pour diversifier les débouchés agricoles.

«Pour notre région, le bioéthanol constitue une opportunité économique extraordinaire, signale Philippe Deslandes. Il était donc naturel que les institutions locales ouvrent la voie et montrent l'exemple en roulant les premières avec des véhicules flexibles.» Actuellement, le bioéthanol est fabriqué à partir de la betterave à sucre dans une seule usine. Prochainement, d'autres usines seront mises en service et la production pourra

également être élaborée à partir du maïs. «Nous mettrons tout en œuvre pour contribuer au développement du marché. Néanmoins, le respect de la nature reste au cœur de notre démarche. Nous n'affichons pas une image écologique d'un côté pour produire dans n'importe quelles conditions de l'autre. L'écologie est un concept vivant en Champagne-Ardenne», insiste le préfet de la Marne.



## Et si c'était vrai...

Recherche d'un avion militaire disparu sur le territoire des communes de Moiremont et Florent-en-Argonne et collision entre un camion-citerne civil et un transport d'éléments d'arme nucléaire entraînant notamment la mise en œuvre d'un périmètre de sécurité...

...ce sont là deux scénarios qui ont été mis en scène dans la Marne en 2006 et qui s'inscrivent dans la politique



départementale de préparation à la gestion de situations opérationnelles auxquelles le département pourrait être confronté.

Ils ont permis de vérifier la pertinence des dispositions des plans de secours départementaux (SATER et Transport de Matière Radioactive), la coordination entre les moyens de secours, tant civils que militaires, nationaux et locaux, de s'assurer de la remontée d'information du lieu de l'accident vers le centre opérationnel départemental, notamment grâce aux moyens de transmission de l'ADRASEC, d'entraîner les équipes du SDIS et du SAMU au montage du poste médical avancé et d'impliquer le secteur associatif dans le soutien psychologique des victimes.

Ces exercices ont mobilisé à chaque fois entre 150 et 200 personnes tant au sein des cellules de crise actées à la Préfecture que sur le terrain.